

Déclaration de franchissement de seuil et déclaration d'intention
(article L. 233-7 du code de commerce)

La société PROMOGIM GROUPE SAS, Société détenue à 100 % par la famille de Christian ROLLOY, déclare avoir franchi à la hausse le 17 juin 2021 le seuil de 15% du capital de la société KAUFMAN & BROAD SA et détenir 3 256 954 actions et droits de vote KAUFMAN & BROAD SA, soit 15,00% du capital¹ et 12,48% des droits de vote théoriques² de la société.

Conformément à l'article L. 233-7 du code de commerce, PROMOGIM GROUPE SAS précise :

- Que les acquisitions ont été effectuées sur le marché et financées par la trésorerie disponible de PROMOGIM GROUPE SAS et notamment par le réinvestissement du dividende perçu au titre de l'exercice clos le 30/11/2020 ;
- Qu'elle n'est partie à aucune action de concert vis-à-vis de KAUFMAN & BROAD SA ;
- Qu'elle envisage de poursuivre ses achats d'actions KAUFMAN & BROAD SA en fonction des opportunités et des conditions de marché ;
- Qu'elle n'envisage pas d'acquérir le contrôle KAUFMAN & BROAD SA ;
- Que l'investissement de PROMOGIM GROUPE SAS constitue un investissement à long terme témoignant de sa confiance dans le management et dans les perspectives du groupe, dont PROMOGIM GROUPE SAS n'envisage pas de modifier la stratégie de KAUFMAN & BROAD SA ;
- Qu'elle ne prévoit pas de procéder aux opérations visées à l'article 223-17 I, 6° du règlement général de l'AMF ;
- Qu'elle n'est pas partie à des accords et instruments mentionnés aux 4° et 4° bis du I de l'article L. 233-9 du code de commerce ;
- Qu'elle n'est partie à aucun accord de cession temporaire ayant pour objet les actions ou les droits de vote KAUFMAN & BROAD SA ;
- Qu'elle n'envisage pas de demander la nomination d'administrateurs.

¹ Sur la base d'un nombre total d'actions composant le capital de 21 713 023 au 31 mai 2021

² Sur la base d'un nombre théorique de droits de vote de 26 087 799 au 31 mai 2021

Le groupe PROMOGIM en bref...

Fondé en 1968 par Christian ROLLOY, le groupe PROMOGIM comprend aujourd'hui trois marques : PROMOGIM, FRANCO SUISSE et FRANCO SUISSE DEUX LACS, toutes spécialisées dans la promotion construction résidentielle.

PROMOGIM, qui a construit plus de 100 000 logements, a une implantation nationale, avec dix directions régionales. FRANCO SUISSE est spécialisée dans les résidences haut de gamme et construit dans les villes résidentielles d'Île-de-France.

FRANCO SUISSE DEUX LACS bâtit des résidences de grand confort du Genevois à la Haute-Savoie.

Le groupe, dont l'actionnariat est 100 % ROLLOY, est doté de références et d'une structure financière importante qui en font un partenaire fiable et solide.

Contact Presse

Galivel & Associés - Carol Galivel – 06 09 05 48 63 / 01 41 05 02 02

21-23, rue Klock – 92110 Clichy - galivel@galivel.com - <http://www.galivel.com>